



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL URGENT DU 8 JUILLET 2015

Etaient présents

Daniel BUCHWALDER,
Françoise PAICHEUR,
Jean-Claude PERROT,
Catherine BLAISE,
Magali ZIETEK,
Jean-Marc ROBERT,
Mathieu GAGLIARDI,
Jean FORESTI,
Christine STEINBACH
Madeleine MAUFFREY,
Brigitte ALZINGRE,
Catherine JACQUOT,
Eric LANUSSE-CAZALE,
Lysiane MABIRE,
Nicolas PIERGUIDI,
Gérard MANCHEC,
Maryse SARRON,
Denis TISSERAND,
Jean-Pierre TREMBLIN.

Etaient excusés avant donné procuration

Michel GANZER a donné
procuration à Daniel
BUCHWALDER,
Maryline CHALOT a donné
procuration à Magali
ZIETEK,
Michel LANOIX a donné
procuration à Françoise
PAICHEUR,
René RIGOULOT a donné
procuration à Jean
FORESTI,
Jocelyne SMANIOTTO a
donné procuration à Lysiane
MABIRE,
Laurence DI-VANNI a donné
procuration à Maryse
SARRON,
Christian TOITOT a donné
procuration à Denis
TISSERAND.

Etaient excusés

Béatrice ROCH,
Alain SAVORGNANO,
Sylvie WERNY.

Assistaient à la séance

Samuel BUHLER, Directeur
Général des Services ;
Marie-Hélène PENT,
Secrétariat du Maire et de
l'Assemblée.

OUVERTURE DE LA SEANCE A 18 HEURES

M. BUCHWALDER effectue l'appel des élus pour vérification du quorum et énonce les procurations.

Mme Françoise PAICHEUR est désignée **Secrétaire de Séance**.

1. FIXATION DU TAUX D'INDEMNITES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

M. BUCHWALDER présente ce point.

Vu :

- les articles L.2122-18, L.2122-20, L.2123-20 à L.2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la démission de Mme Irène THARIN de ses fonctions de Conseillère Municipale et de Maire acceptée par M. le Préfet du Doubs le 17 juin 2015,
- l'élection du Maire et des Adjointes le 25 juin 2015,
- la désignation de conseillers délégués par arrêtés le 1^{er} juillet 2015,

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximum,

Il convient de déterminer le taux des indemnités allouées au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux délégués.

Le Maire propose les taux suivants, selon le pourcentage de l'indice brut de référence 1015 :

MAIRE		
	Daniel BUCHWALDER	48.45%
ADJOINTS		
1°	GANZER Michel	18.5%
2°	PAICHEUR Françoise	18.5%
3°	CHALOT Maryline	18.5%
4°	PERROT Jean-Claude	18.5%
5°	BLAISE Catherine	18.5%
6°	ZIETEK Magali	18.5%
7°	ROBERT Jean-Marc	18.5%
8°	GAGLIARDI Mathieu	18.5%
CONSEILLERS DELEGUES		
	LANOIX Michel	6%
	FORESTI Jean	6%

M. BUCHWALDER rappelle que, pour le mandat 2014-2020, les taux des indemnités de fonctions avaient été fixés par délibération le 22 avril 2014 puis diminués de 5% par délibération le 14 avril 2015 pour le maire et les adjoints.

Il est également proposé une validité de versement pour le maire et les adjoints à compter du 25 juin 2015, date d'élection du maire et des 8 adjoints ; et à compter du 1^{er} juillet 2015 pour les conseillers municipaux qui ont reçu délégation du maire par arrêté.

M. TISSERAND (Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire) pense que le surplus aurait pu être reversé aux conseillers municipaux délégués.

M. TREMBLIN (Groupe Seloncourt Energie Nouvelle) aurait souhaité un effort supplémentaire mais le maintien des taux revus à la baisse début 2015 est honorable.

VOTE POUR A L'UNANIMITE

Informations :

- **M. TISSERAND**, inquiet pour les cyclistes, demande des informations sur les travaux des feux rue de Berne.
M. BUCHWALDER invite **M. TISSERAND** à rencontrer les services techniques pour connaître les détails des opérations d'aménagement.

- **M. TREMBLIN** demande s'il est possible de modifier la composition des membres élargis des commissions municipales.
Réponse positive de **M. BUCHWALDER**. La composition des commissions sera révisée en septembre 2015.

- **M. FORESTI** informe l'assemblée des manifestations suivantes :
 - Festivités de lundi 13 juillet Place Croizat/Salle Polyvalente/ Feux d'artifice tirés du stade.
 - Marché du soir vendredi 31 juillet Place Croizat.

Fin de séance à 18h10.